

# HISTOIRE DU VEY ET DE SON MOULIN

## Où sommes-nous ?

Nous sommes au bord de la rivière Orne, autrefois appelée Oulne, dans le village du Vey, dans un lieu-dit nommé La Cour. Cela signifie qu'un seigneur y exerce le droit de justice. Au début du Moyen Âge, au XIe siècle, ce seigneur fait édifier, sans doute sous l'autorité directe du duc de Normandie, une motte artificielle protégée par des fossés et des remparts de terre. On la qualifie de castrale, car au-dessus s'élève une fortification. A l'origine en bois, puis construite de solins de pierres et de murs de torchis et de bois, elle est sans doute au cours du XIIe siècle appareillée de pierres et délimitée par une enceinte. La motte du Vey est destinée à surveiller la route de Bretagne qui vient de Falaise et se dirige vers Pontécoulant et Vassy dans le Bocage, en passant par le château de la Pommeraye (celui que l'on nomme le Château Ganne) et qui appartient alors à **Raoul** puis **Gosselin de la Pommeraye**.

## Qui était le seigneur de la Motte ?

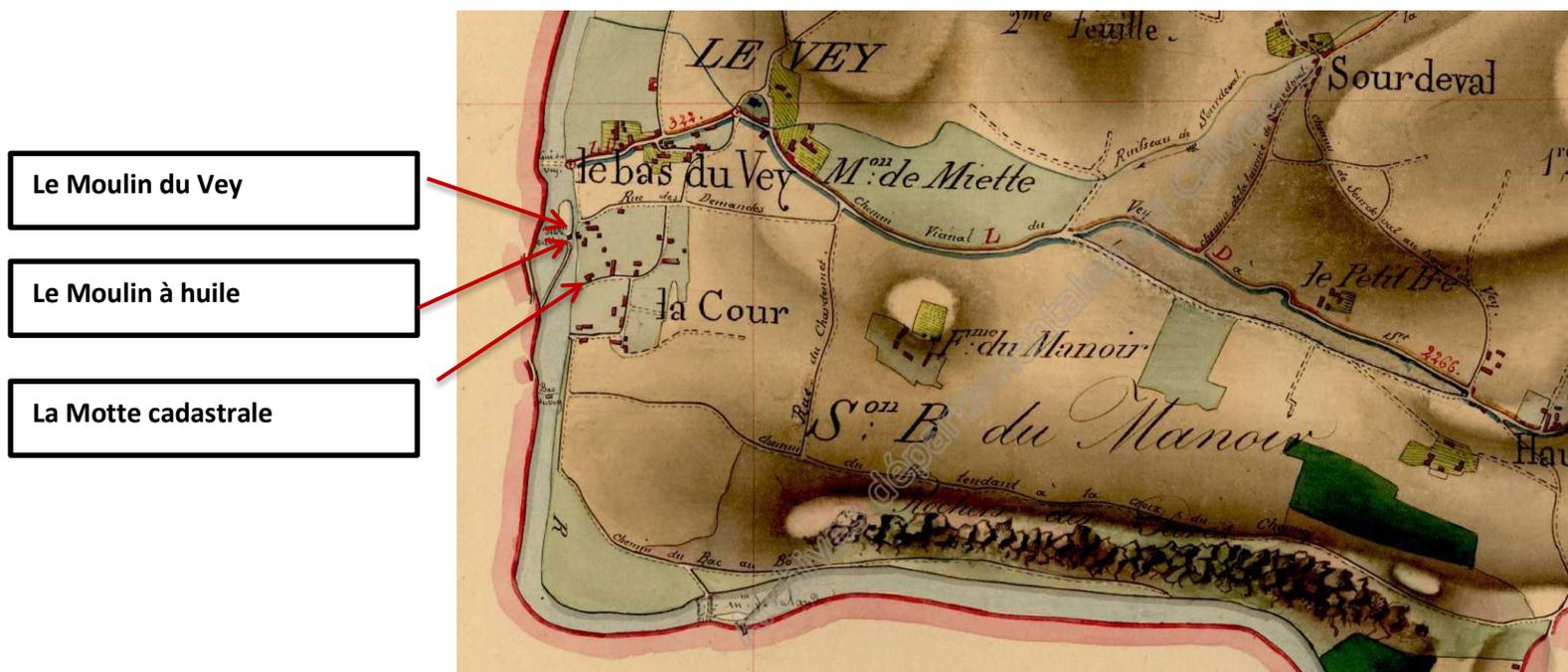
**Vautier du Vey**, prêtre et patron de Saint-Marc-d'Ouilly est cité au XIIe, aux côtés de **Raoul** et **Robert fils Ernest Taisson**, seigneurs de Thury et de la Motte Cesny-Grimbosq, dans une charte de l'abbaye de Saint-Etienne-de-Fontenay, à Saint-André-sur-Orne.

Le nom du Vey vient de l'existence au niveau du pont actuel d'un gué ou vé en dialecte normand.

A l'époque de **Guillaume le Conquérant**, le seigneur du lieu est **Guillaume de la Motte**, titre pris par ses descendants. Ils sont sans doute les bâtisseurs de l'église Sainte-Marie-du-Vey située sur une éminence naturelle et qui remonte à cette époque comme l'on en juge par l'appareil en arête de poisson à l'ouest de l'église. La famille de Motta est citée dans des chartes concernant l'église jusqu'au XIIIe, mais jamais l'église n'a, semble-t-il, été cédée à une abbaye locale.

## Où se trouve cette motte ?

Cette motte peut être localisée au-delà du mur d'enceinte du moulin, où un chemin partant du bourg, mène à la rivière, et dessert d'une part le moulin, d'autre part la sente qui se trouve de l'autre côté de ce mur. Il est fort probable que cette sente constitue l'emplacement d'un ancien fossé qui entoure la motte. Le chemin, nommé chemin du Bac, mène à un bac qui traverse autrefois l'Orne au-delà du barrage actuel, puis contourne cette motte et longe la rivière. L'ancien plan cadastral napoléonien cite une parcelle nommée « Pré de la Motte » au-delà de ce mur, dans le terrain de camping actuel. Ce qui signifie que la basse-cour était incluse dans cette enceinte rectangulaire. Une ancienne carte postale montre la ferme qui se situait sans doute à l'emplacement de la ferme médiévale. Juste au-delà du camping se trouvait la forge.



## Le Moulin du Vey ?

Le moulin est probablement inclus dans une basse-cour secondaire qui allait au-delà de la route actuelle du hameau. Un ruisseau traverse la motte à l'entrée du camping. Celui-ci prend sa source sur le coteau est près du Manoir du Vey. Ce manoir construit à la Renaissance a succédé à l'ancienne demeure des **seigneurs de La Motte du Vey au XVIe. Vassaux des Meullant** puis des **de Vassy** au XIVE, **Jean du Vey** puis **Etienne et Guillaume du Vey** précèdent un autre **Jean du Vey**, qui, en 1580, nomme à la cure de l'église Sainte- Marie-du-Vey. Ce dernier réside sans doute alors au Manoir du Vey.

**Les armes de cette famille sont : de sable au lion la queue fourchue d'argent, accompagné de 3 molettes d'or, qui est de Meullant, avec la marque de puinesse.**

Sur les bords de l'Orne, entre Clécy et le Vey existaient dès le Moyen-Age 5 moulins à grains : le Moulin du Ham, le Moulin de la Lande, le **Moulin du Vey**, le Moulin de Cantepie, le moulin de La Landelle. Ils sont attestés au XVe. Le moulin du Vey, situé entre le gué et la Motte, a dû, comme les premiers moulins à roue verticale, être construit et aménagé avec sa chaussée et son bief, ainsi qu'une pêcherie, dès le XIIe car il est source de revenus importants prélevés sur la mouture des bleds.

A celui-ci, s'ajoute à la fin du XVIIIème, un moulin à huile d'éclairage dont la roue se trouvait à côté de l'autre. Au début du XIXe, on retrouve d'ailleurs, sur le cadastre, les deux moulins.

Celui à huile était situé sur l'île à l'endroit où se voient encore des vestiges. Celui à blé n'est autre que la maison contre laquelle se trouve la roue. Ils appartiennent à la **famille Maheut**, qui possède alors la plupart des parcelles de la Motte, dont La Forge et le Manoir du Vey.

Au début du XIXe, le colza est cultivé pour des besoins d'éclairage, le moulin à huile, dont l'invention remonte à l'antiquité, est réintroduit en Normandie pour extraire l'huile de colza. La meule courante dressée (par opposition à celle de la mouture de blé qui est couchée) est petite et large. Elle est utilisée pour le broyage et le concassage des graines. Elle se déplace par un bras horizontal pivotant autour d'un axe : la meule dormante est relativement petite, légèrement concave, et est parfois placée dans une cuve de granit comportant un bec d'écoulement. Vous pourrez à la fin de cette promenade voir d'ailleurs cette meule devant l'un des bâtiments de l'ancienne ferme.

**Textes de Mireille Thiesse**

# Le Moulin du Vey de nos jours ?

Vous recherchez une location de vacances en Normandie, des gîtes en Normandie, des chambres d'hôtes à seulement 30 minutes de Caen, un cadre insolite pour un mariage, une réception...

Vous cherchez une location de salle en Normandie pour organiser des séminaires, des congrès ou des solutions team building, le Moulin du Vey saura vous accueillir.

Le Moulin du Vey, chargé d'histoire, traverse toujours le temps en restant un lieu de séjour incontournable sur un site d'exception (1h6 de Parc et Jardins) et un territoire d'exception « La Suisse Normande », avec à proximité immédiate : pêche, canoë, pédalos, escalade, parapente, randonnée pédestre, équestre et VTT, vélo-rail, luge...

## Fiche de présentation

**XI-XIIe siècles** : Propriété de Guillaume de la Motte, vassal de Guillaume le Conquérant

**Du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'au début XX<sup>e</sup>** : moulin à blé.

**Au XIX<sup>e</sup> siècle** : Un second moulin fait son apparition, un moulin à huile. Le Moulin à cette époque est source d'inspiration pour les artistes issus du mouvement impressionnisme.

**Au XX<sup>e</sup> siècle** : L'activité du Moulin est dense se diversifie : production de Cidre, Calva, puis devient salon de thé, pour devenir hostellerie reconnue où de nombreux chefs cuisiniers viennent se performer. L'activité de meunerie cessera dans les années 1930.

**Un environnement d'exception** : sur un site d'1h6, un site protégé au titre de Natura 2000, et site inscrit au titre « Sites et Paysages » (une mesure nationale reconnaissant la qualité locale du paysage.)

**Depuis 2012** : Nouveau lieu de séjour, nouvelle dynamique : hébergements, salle de réception, organisation d'événements culturels.

Plongé au cœur de la Suisse Normande dans le village du Vey.



CULTURE



PATRIMOINE  
INDUSTRIEL



SUISSE NORMANDE  
TERRITOIRE RURAL  
« Le Vey & Vous »



EDUCATION



ESPACE DE  
RENCONTRES



TOURISME

